



L'essentiel, c'est vous.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMENTAIRE

Malgré la persistance des fluctuations conjoncturelles ayant impacté l'activité au cours de l'année 2022, le produit net bancaire enregistre une hausse de +2% à 582 MMAD grâce à un encours plus rentable et à la maîtrise des coûts de refinancement. Les charges générales d'exploitation marquent une variation de +13% liée essentiellement aux dépenses d'investissements structurants permettant l'amélioration des outils de gestion et digitaux. Parallèlement, les dotations aux provisions nettes de reprises des créances en souffrance totalisent 130 MMAD en baisse de 30% par rapport à 2021 en raison à la fois de la bonne gestion du risque et du renforcement du dispositif de recouvrement. En définitive, le résultat net de l'exercice ressort à 91 MMAD, contre 35 MMAD en 2021.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF			COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		
En milliers de DH			En milliers de DH			En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021	PASSIF	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	66	87	1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	66 545	76 087	PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 913 032	2 057 975
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	106 698	118 033	2. Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 160 366	273 674	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		14
- A vue	106 698	118 033	- A vue	216 565	132 742	Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	523 825	536 260
3. Créances sur la clientèle	5 629 627	6 117 378	- A terme	943 801	140 932	Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0
- Crédits de trésorerie et à la consommation	5 242 911	5 685 604	3. Dépôts de la clientèle	1 373 694	1 637 007	Produits sur titres de propriété	22 238	24 697
- Crédits à l'équipement			- Comptes à vue créditeurs			Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 290 325	1 416 370
- Autres crédits	386 716	431 774	- Comptes d'épargne			Commissions sur prestations de service	67 030	77 399
4. Créances acquises par affacturage			- Dépôts à terme			Autres produits bancaires	9 613	3 234
5. Titres de transaction et de placement			- Autres comptes créditeurs	1 373 694	1 637 007	CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 331 472	1 487 006
- Bons de Trésor et valeurs assimilées			4. Titres de créance émis	4 150 722	5 560 276	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	12 611	12 449
- Autres titres de créance	862 256	924 291	- Titres de créance négociables émis	4 150 722	5 560 276	Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
6. Autres actifs			- Emprunts obligataires émis			Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	132 083	140 642
7. Titres d'investissement			- Autres titres de créance émis			Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 184 364	1 332 623
- Bons du Trésor et valeurs assimilées			5. Autres passifs	499 342	398 321	Autres charges bancaires	2 413	1 293
- Autres titres de créance			6. Provisions pour risques et charges	113 540	106 455	PRODUIT NET BANCAIRE	581 559	570 969
8. Titres de participation et emplois assimilés	2 207	2 207	7. Provisions réglementées			Produits d'exploitation non bancaire	354	344
9. Créances subordonnées			8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			Charges d'exploitation non bancaire	0	0
10. Immob. données en crédit-bail et en location	2 132 385	2 235 625	9. Dettes subordonnées			CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	278 025	246 371
11. Immobilisations incorporelles	56 436	50 774	10. Ecart de réévaluation			Charges de personnel	87 194	89 555
12. Immobilisations corporelles	44 554	48 931	11. Réserves et primes liées au capital	805 570	805 570	Impôts et taxes	2 277	2 468
Total de l'Actif	8 834 231	9 497 326	12. Capital	167 025	167 025	Charges externes	170 916	140 784
			13. Actionnaires. Capital non versé (-)			Autres charges générales d'exploitation	4 042	2 841
			14. Report à nouveau (+/-)	406 101	437 847	Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 596	10 927
			15. Résultat nets en instance d'affectation (+/-)			RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	302 889	324 743
			16. Résultat net de l'exercice (+/-)	91 326	35 064	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	456 770	427 187
			Total de Passif	8 834 231	9 497 326	Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	284 676	335 895
						Pertes sur créances irrécouvrables	104 338	23 914
						Dotations aux provisions pour risques et charges	67 763	67 378
						Autres dotations aux provisions	0	0
						REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	319 906	203 528
						Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	245 574	158 710
						Recuperations sur créances amorties	13 652	16 241
						Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations incorp. et corporelles	0	0
						Reprises de provisions pour risques et charges	60 680	28 577
						Autres reprises de provisions	0	0
						RESULTAT COURANT	166 025	101 084
						Produits non courants	65	0
						Charges non courantes	10 190	5 417
						RESULTAT AVANT IMPOTS	155 901	95 667
						Impôts sur les résultats	64 573	60 604
						Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	0	0
						RESULTAT NET DE L'EXERCICE	91 326	35 064
						TOTAL DES PRODUITS	2 233 258	2 261 848
						TOTAL DES CHARGES	2 142 032	2 226 784
						RESULTAT NET DE L'EXERCICE	91 326	35 064

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Fidarc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20 100 Casablanca
Maroc

mazars
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
EQDOM S.A.
127, Bd. Zerkouni
20100, Casablanca
Maroc

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 Juin 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société EQDOM S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.470.021 KMAD dont un bénéfice net de 91.326 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration tenu en date du 14 mars 2023, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EQDOM S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Notre réponse
Risque identifié Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à un pertes potentielle si les clients ou contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima. L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert : - L'identification des engagements en souffrances ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. Par ailleurs, au 31 Décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, EQDOM a également tenu compte de la provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location s'élevaient respectivement à 5.630 MMAD et 2.132 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib, s'élève à 1.261 MMAD. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM. Il est constitué des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont notamment consisté à : - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ; - Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les éléments probants représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 20 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tel : 05 22 54 18 00 - Fax : 05 22 29 58 70

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20100 Casablanca, Maroc
Tel : 05 22 42 23 43 (L.C.)
Tel : 05 22 423 400

Faïçal MEKOUAR
Associé

Abdou Souleye DIOP
Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module_3/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2022.pdf

SOCIETE D'EQUIPEMENT DOMESTIQUE ET MENAGER (EQDOM) S.A. AU CAPITAL DE 167.025.000 DHS S.S. CASABLANCA - 127, ANGLE BOULEVARD ZERKOUNI ET RUE IBNOU BOURAID - R.C 32.775

(Société de crédit à la consommation régie par l'arrêté n°678-02 du 28 Moharrem 1423 [12 avril 2002])



L'essentiel, c'est vous.

BILAN ET COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN ACTIF		
En milliers de DH		
ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 784	1 175
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	106 698	118 033
3. Créances sur la clientèle	5 629 627	6 117 378
4. Opérations de crédit-bail et de location	1 355 561	1 376 948
5. Créances acquises par affacturage		
6. Titres de transaction et de placement	10 227	12 977
7. Autres actifs	222 009	103 475
8. Titres d'investissement		
9. Titres de participation et emplois assimilés		
10. Titres mis en équivalence		
11. Créances subordonnées		
12. Immobilisations incorporelles	56 436	50 774
13. Immobilisations corporelles	45 019	49 396
14. Ecarts d'acquisition		
Total de l'Actif	7 428 361	7 829 157

BILAN PASSIF		
En milliers de DH		
PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	66 545	76 087
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 160 366	273 674
3. Dépôts de la clientèle	0	0
4. Titres de créance émis	4 150 722	5 560 276
5. Autres passifs	448 938	345 828
6. Ecarts d'acquisition		
7. Provisions pour risques et charges	113 540	106 455
8. Provisions réglementées		
9. Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
10. Dettes subordonnées		
11. Primes liées au capital	83 325	83 325
12. Capital	167 025	167 025
13. Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0
14. Réserves consolidées, écarts de réévaluation, écarts de conversion et différences sur mises en équivalence	1 148 989	1 183 196
15. Résultat net de l'exercice (+/-)	88 911	33 291
Total du Passif	7 428 361	7 829 157

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		
En milliers de DH		
	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 921 367	2 067 764
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	15
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	554 163	570 535
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	24	0
5. Produits sur opérations de crédit-bail et de location	1 290 325	1 416 370
6. Commissions sur prestations de service	67 030	77 399
7. Autres produits bancaires	9 825	3 445
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 331 472	1 487 006
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	12 610	12 440
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	0	0
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	132 085	140 642
11. Charges sur opérations de crédit-bail et de location	1 184 364	1 332 622
12. Autres charges bancaires	2 413	1 293
PRODUIT NET BANCAIRE	589 895	580 758
13. Produits d'exploitation non bancaire	354	344
14. Charges d'exploitation non bancaire	0	0
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	279 132	246 712
15. Charges de personnel	87 194	89 550
16. Impôts et taxes	2 280	2 470
17. Charges externes	171 012	140 524
18. Autres charges générales d'exploitation	4 041	2 841
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	14 595	10 927
20. Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
21. Reprises sur écarts d'acquisition		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	456 770	427 187
22. Dot aux provisions sur créances et engagements par signature en souffrance	284 675	335 895
23. Pertes sur créances irrécouvrables	104 330	23 914
24. Autres dotations aux provisions	67 765	67 378
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	319 906	203 528
25. Rep. de prov pour créances et engagements par signature en souffrance	245 574	158 710
26. Recupérations sur créances amorties	13 652	16 241
27. Autres reprises de provisions	60 680	28 577
VII. RESULTAT COURANT	174 263	110 731
28. Produits non courants	66	0
29. Charges non courantes	11 392	6 334
VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	162 937	104 397
30. Impôts sur les résultats	74 026	71 106
X. RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGRES	0	0
XI. QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	0	0
31. Entreprises à caractère financier		
32. Autres entreprises		
XII. RESULTAT NET DU GROUPE	88 911	33 291
33. Part du groupe	88 316	32 603
34. Part des intérêts minoritaires	595	688

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

7, Boulevard Driss Slaoui
20 100 Casablanca
Maroc

101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
EQDOM S.A
127, Bd. Zerkouni
20100, Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société EQDOM S.A et de sa filiale (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.488.250 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 88.911 KMAD.

Ces états ont été établis par le Conseil d'Administration le 14 mars 2023 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nos sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	Risque identifié	Notre réponse
<p>Les crédits à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location sont porteurs d'un risque de crédit qui expose EQDOM à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. EQDOM constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrances ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Par ailleurs, au 31 décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, EQDOM a également maintenu une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.</p> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'état des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location s'élevaient respectivement à 5.630 MMAD et 1.356 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib, s'élève à 1.261 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par EQDOM et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ; - Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance. 	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'appurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 20 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 55 00 - Fax : 05 22 29 58 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20 100 Casablanca
Tél : 05 22 54 55 00 - Fax : 05 22 29 58 70

Abdou Souleye DIOP
Associé

Pour consulter le rapport financier annuel d'Eqdom : https://institutionnel.eqdom.ma/upload/Module_3/RAPPORT_FINANCIER_ANNUEL_2022.pdf